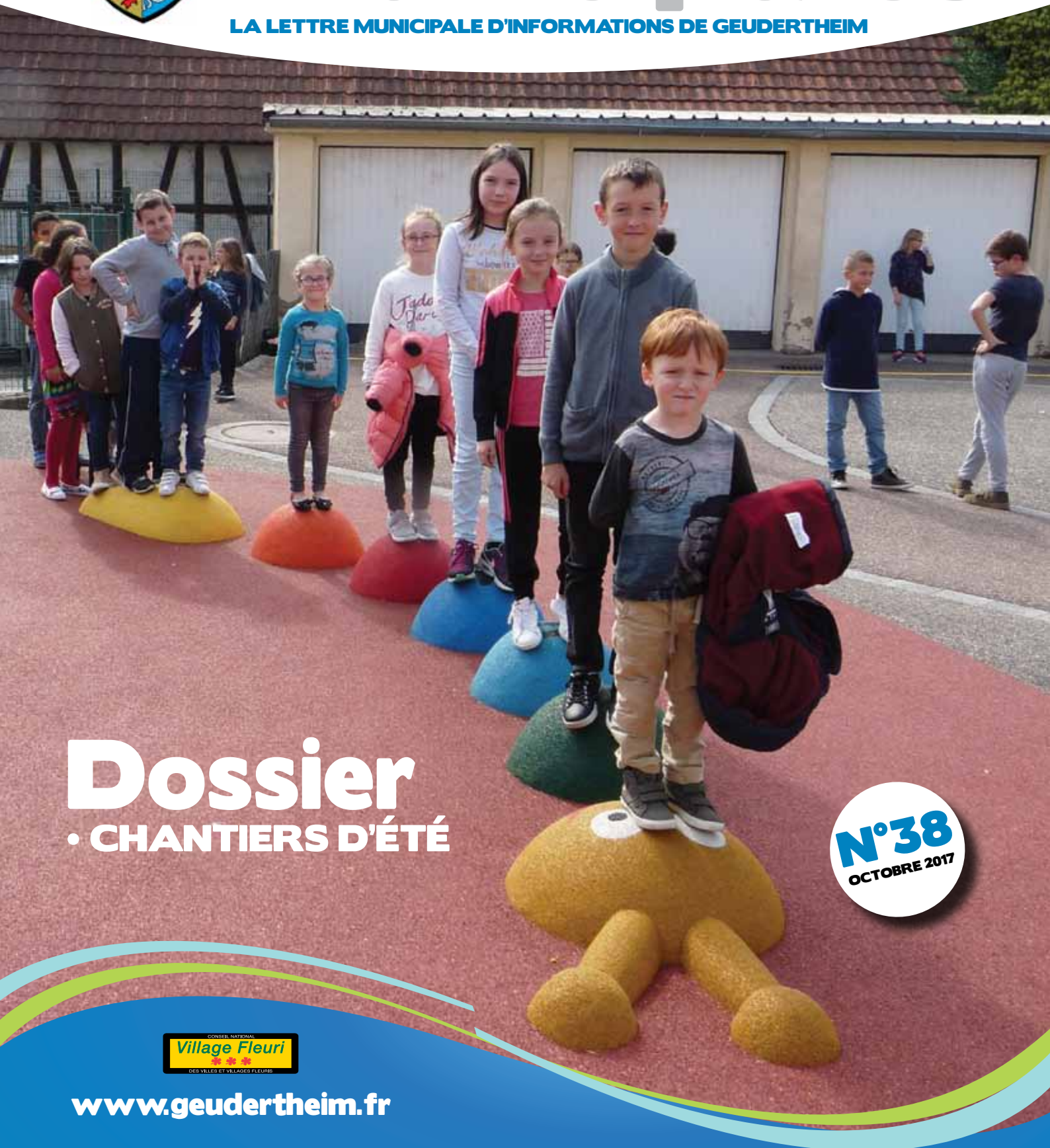


Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM



Dossier

• CHANTIERS D'ÉTÉ

N°38
OCTOBRE 2017



www.geudertheim.fr

Éditorial



Béatrice Treil

Adjointe au
Maire de Geudertheim

Alors que des astronautes sont revenus d'un séjour de six mois en orbite pour préparer l'espace de demain, j'aime à penser qu'il nous reste bien des choses à découvrir et à apprendre de la terre. Nous connaissons la capacité des plantes à pouvoir nous soigner,

l'apaisement qu'apportent les fleurs. Mais nous venons seulement d'entrevoir que les arbres ont une vie secrète complexe et communiquent entre eux. Que nous réservent-ils encore ?

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas » (Victor Hugo).

Et pourtant, nous sommes liés à la nature. Elle assure notre survie. Elle est aussi pour nous une source d'enseignement et de richesse, elle nous apporte bien-être et plaisir. Nous avons donc tout intérêt à la respecter et à la préserver.

Des ouragans d'une puissance rarement vue, des sécheresses et des feux de forêt à répétition, des inondations d'une ampleur historique, les événements climatiques extrêmes des derniers mois ne sont-ils pas des preuves de révolte de la nature ?

Avant que Dame Nature ne se rebelle entièrement, allons l'inhalier, la fouler, l'admirer. Et si lors d'une promenade en forêt, vous percevez de légers craquements, pas sûr que ce soit le vent, mais plutôt un murmure des arbres disant « attention, amoureux de la nature » !

Belles promenades et bonne lecture.

Sommaire

3 à 9

Geud'actus

10-11

Dossier «Chantiers d'été»

12 à 15

Tribune ouverte

15

Le calendrier

16-17

Infos pratiques

18

Anniversaires

19

Les talents de Geudertheim

20

État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au **4 décembre 2017** pour parution fin décembre.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Arny Eyermann, Christophe Herrmann, Prazères Machado, Dominique Mochel, Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung, Denis Peter, FDC67

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Octobre 2017 - Dépôt légal en cours



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE !



Vous avez très probablement constaté la présence d'une nouvelle signalétique apposée sur plusieurs bâtiments du village.

Ceci manquait et leur dénomination dorénavant claire permettra à tous de les identifier plus facilement.

Ce résultat est le fruit d'une réflexion menée par la commission Communication qui porta sur la liste des bâtiments à équiper et sur le type de matériau, matière et couleur, le résultat devant bien s'intégrer aux supports sélectionnés (les écoles, la maison de la culture ou encore le Waldeck), sans les dénaturer. La

commission a par ailleurs élaboré un nouveau plan du village pour remplacer l'ancien, devenu obsolète, fixé sur le mur du restaurant *Au Cygne*.

Nouveau plan et lettrines ont été réalisés par la société Aquarelle Développement, qui a aussi assuré la pose des lettrines sur les bâtiments. Thierry Hamm et Arny Eyermann ont fixé le panneau frontal de la salle polyvalente et le nouveau plan sur la façade de la mairie.

Un pictogramme « I » complémentaire sera placé rue du Général de Gaulle pour indiquer la position du plan communal.



FÊTE NATIONALE



C'est sous un soleil radieux que les nombreux Geudertheimois ont pu profiter d'un moment de convivialité et de partage autour de quelques toasts et bretzels pour clôturer cette cérémonie du 14 juillet 2017. Mais avant cela, le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts et les différents morceaux de musique interprétés par l'ensemble folklorique et paysan de Geudertheim ont rappelé la solennité de ce moment, encore plus ressentie lorsque la *Marseillaise* fut jouée devant une assemblée silencieuse et respectueuse.

Le discours du maire Pierre Gross adressé aux Geudertheimois comporta un hommage à tous ceux qui nous protègent et agissent sur notre territoire et partout dans le monde pour que nos valeurs puissent s'imposer face à l'obscurantisme. Sans oublier les services d'aide comme les médecins urgentistes et

tous les personnels soignants, les pompiers, les personnels de sécurité et de façon générale tous ceux qui œuvrent pour notre sécurité, notre santé et notre bien-être. Après avoir énuméré un certain nombre d'événements survenus au cours du premier semestre 2017, un retour sur les résultats des deux dernières élections qui se sont déroulées à Geudertheim s'est traduit par des mots forts utilisés par Pierre Gross, révélant son désarroi immense et sa totale incompréhension en constatant que le parti d'extrême droite est arrivé en tête avec plus de 52 % des suffrages exprimés. Dans un village où il fait bon vivre ce repli sur soi lui est inconcevable, cette peur de l'autre lui paraît totalement irraisonnée. Un souhait termina son allocution, celui de franchir cette nouvelle porte qui s'ouvre aujourd'hui en ayant conscience des efforts que nous devons tous fournir pour construire cette France de demain, notre France.

MARQUAGE AU SOL RUE DU MOULIN

Fruit d'une réflexion menée parallèlement par la commission Scolaire, enfance et jeunesse d'une part, et la commission Aménagement et fleurissement d'autre part, suite aux propositions de représentants de parents d'élèves et sur la base des conseils techniques de Didier Roussel, responsable du service technique de la CCBZ, la signalisation horizontale de la rue du Moulin a été modifiée en juillet par la société EG Signalisation pour un montant de 1 934,64 €. L'objectif est de sécuriser au mieux l'accès à l'école et aux pôles périscolaires pour les usagers les plus vulnérables, les piétons, souvent jeunes de surcroît. Les deux anciens passages piétons ont été remplacés par un seul, offrant plus de visibilité, directement face à la voie d'accès à l'école. Des bacs à fleurs contribuent à la sécurisation des abords en dissuadant



les voitures de se garer à proximité immédiate de cette voie, et deux emplacements dépose-minute ont été tracés. Des places de stationnement, en plus grand nombre, sont matérialisées de part et d'autre de la rue sans empiéter sur les trottoirs, réservés aux piétons. Le respect de ces aménagements est primordial, la sécurité de nos enfants en dépend.

Rappelons enfin l'existence d'autres solutions très simples pour désengorger les abords de l'école, comme par exemple l'organisation d'un covoiturage de plusieurs enfants du même voisinage lorsque la situation s'y prête ou, mieux encore, faire le trajet à pied !

SURPRISES À LA RENTRÉE

La rentrée du 4 septembre 2017 ne s'est pas faite sans surprises, malgré l'action de la commune pour anticiper les besoins supplémentaires en espaces, en équipements et en personnel.

À l'école maternelle

Les effectifs croissants (98 enfants) ont été accompagnés de l'annonce par l'inspection académique de l'ouverture d'une 4^e classe à l'école maternelle de Geudertheim, confirmée officiellement par la nomination d'une 4^e enseignante deux jours après la rentrée. La commune a recruté une 4^e ATSEM dès septembre. Ainsi les élèves se trouvent répartis comme suit :

- 25 enfants en petite section, accueillis par l'enseignante Émilie Brunaux et l'ATSEM Elsa Joachim ;
- 24 élèves en petite/moyenne section, instruits par Cynthia Streit et Virginie Schneider aidés par l'ATSEM Anastasia Huet ;
- 24 écoliers en moyenne/grande section, encadrés par Laura Woog et l'ATSEM Florianne Meyer ;
- 25 grands dans la classe de la directrice Agnès Limbach, déchargée tous les jeudis par Marie-Line Zimmermann, aidées par l'ATSEM Patricia Paulen.



À l'école élémentaire

L'école élémentaire accueille 112 enfants, l'équipe enseignante est stable :

- les 28 élèves du CP sont pris en charge par la directrice Christine Léger, déchargée les vendredis ou mercredis, selon planning, par Géraldine Delaye ;
- les 25 élèves du CE1 bénéficient de l'enseignement d'Anne Guillon ;
- les 14 élèves du CE2 sont confiés à Nathalie Gassmann ;
- 24 élèves sont au CM1, instruits par Carine Houel-Maurer ;
- 21 élèves se retrouvent au CM2 où Stéphanie Jeuch les prépare à l'entrée au collège.

Au périscolaire

48 % des enfants de maternelle sont inscrits au service périscolaire des *Pitchouns*, avec une moyenne de 26 enfants pour l'accueil méridien (variation de 23 à 32 selon les jours) et de 19 enfants pour l'accueil de fin de journée (variation de 16 à 26). Pour les accueillir la commune a loué un bloc *Algeco* de 30 m² pour disposer d'une salle de restauration de taille adaptée. Quatre animateurs sont affectés à l'encadrement des *Pitchouns* : Barbara Philipp, Stéphanie Boisson, Marina Wimmer et Jonathan Urlacher.

55 % des écoliers de l'école élémentaire sont inscrits chez les *Loustics* où ils sont accueillis par Patricia Paulen et Isabelle Humbert, aidées de Sylvie Muhl à midi. Les effectifs sont de 33 enfants en moyenne pour la pause méridienne (variation de 31 à 41), et de 20 enfants en moyenne le soir (variation de 12 à 33).

Mais malgré les relances faites par la mairie, deux prestations n'étaient pas réalisées pour la rentrée : l'installation du nouveau jeu « chenille » pour la cour, ainsi que la réactivation de la ligne téléphonique et la connexion internet à l'école par Orange, nouveau fournisseur d'accès internet de la commune depuis début août... Heureusement tout ceci a été rattrapé depuis.



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 août 2017

- 1) Le Conseil municipal a décidé de mettre l'étang de pêche à disposition gracieuse de l'AAPPMA à compter de l'exercice 2017. Le montant représentait 4,57 €/an.
- 2) Le Conseil municipal a désigné Marianne Peter, adjointe au maire, et Justine Heitz, conseillère municipale, pour correspondantes de la Ligue contre le Cancer du Bas-Rhin.
- 3) Le Conseil municipal a décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section 14 N° 285 d'une contenance de 5,07 ares, lieu-dit *Oberhalb des Brumather Weg*, au prix de 60 € l'are, soit pour un montant de 304,20 €.

Séance du 29 septembre 2017

- 1) Le Conseil municipal a décidé d'introduire une demande de subvention auprès de l'ADEAN pour la rénovation de l'éclairage public rue du Général de Gaulle et route de Bietlenheim, soit une dépense totale éligible de 27 000 € H.T.
- 2) Le Conseil municipal a décidé de solliciter une aide financière du Conseil départemental pour le relevage de l'orgue de l'église catholique dont le coût est estimé à 23 480 € H.T. Le solde sera pris en charge par le Conseil de fabrique de Geudertheim.
- 3) Le Conseil municipal a décidé de modifier les taux de l'abattement pour charges de famille qui passent à :
 - 10 % pour chacune des deux premières personnes à charge,
 - 15 % pour chacune des personnes à partir de la 3^e personne à charge.
- 4) Le Conseil municipal a mandaté le cabinet Consulting F2E-2A pour optimiser les charges financières générées par les emprunts contractés par la commune.
- 5) Le Conseil municipal a cédé à l'État des parcelles forestières d'une superficie de 2,9 ha, concernées par le projet de construction du GCO, pour un montant global de 26 649 € et a accepté la somme de 4 690 € au titre d'un bulletin de libération rapide.
Le bois coupé restera propriété de la commune de Geudertheim qui se réservera le droit à sa commercialisation. À cet effet, le Conseil municipal a autorisé le maire à solliciter l'ONF pour l'obtention d'une coupe anticipée non inscrite au plan pluriannuel d'aménagement forestier.

INFORMATION AUX CONTRIBUABLES : ÉQUITÉ FISCALE DANS LA COMMUNE

La commune de Geudertheim a mené une réflexion sur ses ressources fiscales et a porté une attention particulière sur les recettes issues de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Cette démarche visant à améliorer l'équité fiscale a été menée avec le cabinet F2E-2A Consulting. Ce dernier a établi un diagnostic confirmant une perte de ressources fiscales liée particulièrement à une iniquité entre les contribuables, 30 % d'entre eux n'étant pas à jour de leurs déclarations administratives et fiscales. Au vu de ces données, le Conseil municipal, lors de sa séance du 29 septembre 2017, a décidé, par 17 voix pour et une contre, de renforcer l'équité fiscale au sein de la commune en décidant :

- D'engager des actions devant aboutir à la mise à jour de ses fichiers ;
- D'apporter les renseignements complémentaires à la Commission communale des impôts directs ;
- De mettre en place un partenariat avec l'administration fiscale pour traiter toutes les anomalies.

Cette décision visant le renforcement de l'équité fiscale permettra à la commune d'optimiser ses bases fiscales sans augmenter les taux des impôts et de ne plus pénaliser les contribuables à jour de leurs déclarations.

AU CIMETIÈRE

État des lieux du cimetière

Sollicitées par les services de la mairie, quelques fines connaisseuses des généalogies geudertheimoises se sont rendues au cimetière durant deux matinées. Il s'agissait de faire le tour des tombes avec un agent de la commune pour actualiser le fichier des concessions.

D'après les inscriptions sur les pierres tombales, les connaissances de ces dames ont été sollicitées pour chercher qui pourraient être les héritiers potentiels des défunts enterrés dans les tombes en état de délaissement, à charge pour la mairie de les contacter pour savoir s'ils souhaitent renouveler ou abandonner la concession. Nombreuses sont les tombes datant du début du siècle dernier, voire de la fin du XIX^e siècle, aujourd'hui à l'état d'abandon. Beaucoup sont concentrées dans la travée est du cimetière.



Berthe Hamm, Jeanne Hamm et Liliane Gross

Ces bénévoles, dont la plus âgée a 95 ans, n'ont pas hésité à donner de leur temps, malgré le soleil et la chaleur, pour élucider bien des mystères de certaines tombes.

Mise à jour des concessions

Une concession est un contrat établi entre la commune et le concessionnaire. Ce contrat lui donne droit, moyennant le versement d'une somme fixée par le Conseil municipal, de disposer d'un emplacement et l'oblige à l'entretenir pendant la durée définie, 15 ou 30 ans. À l'échéance, les concessions sont renouvelables.

La plupart des emplacements utilisés actuellement sont entretenus par des membres de la famille des défunts. Dès à présent, chaque famille concernée par une tombe est invitée à venir en mairie pour obtenir les renseignements nécessaires et procéder à la mise à jour des données informatiques. Un des membres, en accord avec la famille, souscrira ou renouvellera le contrat de concession, ou rétrocédera l'emplacement de la tombe à la commune, si tel est le souhait. En contrepartie du paiement pour l'emplacement occupé ou réservé, un titre de concession sera établi par le service administratif de la mairie.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Lors de précédents bulletins municipaux a été évoquée la construction de la future autoroute de contournement de Strasbourg (GCO), qui suscite la réalisation de l'une des plus importantes opérations de remembrement de ces dernières années en Alsace avec 11 250 hectares aménagés dans l'ouest et le nord strasbourgeois, soit environ 30 000 parcelles cadastrales appartenant à 7 800 propriétaires sur 28 bans communaux.

Le périmètre d'aménagement foncier, agricole et forestier a fait l'objet, comme annoncé dans le G'IM 36, d'une enquête publique du 21 août au 23 septembre 2017 inclus. Le public ainsi que l'ensemble des propriétaires concernés, avertis par lettre recommandée, ont pu prendre connaissance du périmètre, consulter le dossier d'enquête, les plans cadastraux et donner leur avis ou déposer des réclamations, soit verbalement, soit par écrit dans le registre d'enquête, soit auprès du commissaire enquêteur et du géomètre présents pendant les permanences dans les mairies concernées.

À Geudertheim, les permanences ont eu lieu le vendredi 25 août de 8 h à 11 h et le vendredi 22 septembre 2017 de 9 h à 12 h. Au total 120 personnes se sont présentées en mairie pour consulter le dossier et/ou transmettre leurs doléances au commissaire enquêteur, une vingtaine de remarques ont été consignées dans le registre d'enquête. La commission intercommunale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et les observations formulées lors de l'enquête. Le rapport du commissaire enquêteur sera consultable par le public en mairie.

Par la suite, lorsque le périmètre d'aménagement foncier proposé sera définitivement arrêté, une nouvelle enquête publique sera diligentée pour le remembrement parcellaire proprement dit.

UN NOUVEAU MÉDECIN À GEUDERTHEIM



Depuis le lundi 4 septembre, la commune compte un second médecin généraliste installé dans l'ancienne maison de Marcel Muhl (voir G'IM 37).

Après des études à la faculté de Strasbourg, le docteur Jérémie Lorentz, aujourd'hui la trentaine, a été de 2012 à cet été médecin remplaçant pour des confrères bas-rhinois, aussi bien en ville qu'à la campagne. Cela lui a permis d'acquérir de l'expérience et de voir où il se sent le plus à l'aise.

Il a vite été attiré par des communes périurbaines, ni trop proches de la ville, ni trop loin pour bénéficier de la proximité d'hôpitaux et de médecins spécialistes.

Il souhaite être un médecin de famille, un référent médical confronté à des situations plus variées que lorsqu'on exerce en ville. Voulant se mettre à son compte, l'opportunité de le faire à Geudertheim s'est présentée : la commune correspond au profil qu'il recherche et il y a passé une partie de son enfance (ses parents y sont établis depuis une vingtaine d'années). Le besoin d'un médecin se faisait sentir pour épauler sa consœur Dominique Tissier, et la commune était prête à l'aider matériellement : cette dernière a rénové les locaux qu'elle lui loue. Le délai d'installation a pu être assez rapide.

Depuis septembre, il accueille sa patientèle tous les matins de 8 h 30 à 11 h sauf le mardi et reçoit sur rendez-vous l'après-midi et le samedi matin. Il souhaite d'ailleurs développer la prise de rendez-vous par internet (www.docteur-lorentz.fr ou via la plate-forme www.doctolib.fr), mais on peut néanmoins le joindre au 03 88 25 46 21.

TRAITEMENT H₂S

Lors de la construction de la station d'épuration unique à Weyersheim, les stations existantes de Geudertheim et de Gries ont été supprimées et remplacées par des postes de refoulement avec bassin de stockage. En fonction de la durée de stockage et de la concentration des effluents, il y a production d'un gaz, l'hydrogène sulfuré, de formule chimique H₂S, qui se caractérise par une odeur d'œufs pourris. Ce gaz corrode les aciers, détériore les installations et impacte le processus de traitement des eaux à la station d'épuration.

Pour réduire sa concentration et garantir la pérennité des ouvrages, il a été décidé d'injecter du nitrate de calcium qui a pour propriété de neutraliser, en grande partie, ses effets. Dans ce but, des cuves de stockage de 20 m³ ont été mises en place avec une station d'injection automatique du produit.



LOGEMENT INSALUBRE À GEUDERTHEIM

Suite à diverses plaintes de riverains en mairie, la commune a signalé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) la présence d'un logement insalubre au n° 12 route de Bietlenheim. Après visite des lieux, l'ARS a transmis à la préfecture du Bas-Rhin un dossier constatant l'état d'insalubrité du logement et sa dangerosité pour l'occupant. Ce dernier a bénéficié d'un accompagnement social et a été relogé à la résidence du Moulin. Un arrêté préfectoral de mise en demeure d'effectuer des travaux d'urgence a été pris le 25 juillet 2017, et affiché sur le portail de l'immeuble. Des devis ont été demandés à des sociétés de nettoyage



pour dératiser et nettoyer les lieux. L'opération est financée par l'État, qui se remboursera par la suite sur la vente du patrimoine. Mais les travaux entrepris ont dû être suspendus dès le deuxième jour suite à l'effondrement d'un mur. Une demande d'arrêt des travaux pour péril imminent a été adressée au tribunal administratif, qui a confirmé la nécessité de faire démolir la maison.

ANTENNE RELAIS **ORANGE**



Chantier

Le chantier de génie civil pour la construction d'un pylône de radiotéléphonie par la société *Orange* a démarré la 2^e quinzaine du mois d'août, le béton du socle de l'antenne a été coulé la 1^{re} quinzaine de septembre. Le pylône (construit par la société *Antennes Leclerc*) a été érigé le jeudi 21 septembre 2017, des travaux d'infrastructure sur l'antenne et la zone technique sont en cours ce mois-ci. Le raccordement électrique de l'installation est prévu pour la 1^{re} quinzaine de novembre pour mise en service avant la fin de l'année.

Recours

Parallèlement le recours au fond, non suspensif, introduit le 7 novembre 2016 par des habitants de Geudertheim devant le Tribunal administratif de Strasbourg aux fins d'annuler le permis de construire délivré le 7 septembre 2016 à la société *Orange* reste en cours de procédure. Constatant le début des travaux, les requérants ont initié un second recours, devant le juge de « l'urgence » le 23 août 2017 afin de suspendre le permis de construire contesté. Le juge des référés a décidé de rejeter cette requête par une ordonnance du 13

septembre 2017, considérant qu'aucun des arguments soulevés par les requérants n'étaient de nature à faire naître un doute sur la légalité du permis litigieux. La procédure au fond reste pendante devant le Tribunal. Dans ce cadre, le Maire a accepté la proposition du Tribunal de mettre en œuvre une procédure de médiation afin de tenter de résoudre le problème à l'amiable. En cas d'échec, la procédure contentieuse suivra son cours.



Travaux d'été



Modules Algeco des Pitchouns

Ça bouge à Geudertheim, il y a encore eu bien du changement cet été au niveau de notre patrimoine bâti. Grâce aux efforts conjoints du personnel administratif, du service technique, des agents d'entretien et du service périscolaire, mais aussi des entreprises et de bénévoles, pilotés par l'équipe municipale, la rentrée scolaire, notamment, a pu se dérouler dans des locaux propres et adaptés.



Des parquets rutilants

4^e classe

Pour l'ouverture d'une 4^e classe à l'école maternelle, une salle de classe de l'école élémentaire a été attribuée à la maternelle. Une ancienne fenêtre de cette salle a été transformée en ouverture entre les deux bâtiments. Une porte vitrée ainsi qu'un placard dans la salle de jeux ont été installés, quelques retouches de peinture ont été effectuées par deux élus du conseil municipal.

Le total de ces travaux se monte à 6 369 €. La rénovation des salles de classe de l'école élémentaire s'est poursuivie, avec le rafraîchissement de la peinture de deux salles pour la somme de 7 929 €.



Ouverture pour la maternelle



Reprise des peintures

Pour le périscolaire

La suppression d'une salle de l'école élémentaire a contraint la commune à trouver une nouvelle solution pour le regroupement des enfants du périscolaire. Il a été décidé à cet effet de rénover provisoirement l'appartement derrière la microcrèche *Les petits Matelots*. Les travaux ont été réalisés en régie et pour partie en bénévolat.



Espace de regroupement

Par ailleurs l'augmentation du nombre d'enfants inscrits au périscolaire *Les Pitchouns* a imposé d'agrandir la surface des locaux dédiés à ce service. La mise en place de deux modules *Algeco* a permis d'ajouter une surface supplémentaire de 30 m². Cette location sur deux ans revient à 500 € en moyenne par mois.

Un nouveau jeu dans la cour

Pour remplacer le vieux train en bois recyclé en bac à fleurs au *Waldeck*, un nouveau jeu a été implanté dans la cour de l'école. Le choix de la chenille a été validé par la commission Scolaire, enfance et jeunesse. Le sol de cette aire de jeux accessible aux personnes à mobilité réduite est antidérapant, résistant à l'abrasion, à l'arrachement et à la combustion.



La résine en polyuréthane ne contient ni solvants ni produits antiallergiques, elle est composée de matériaux recyclés et recyclables. Le corps de la chenille, constitué de demi-sphères de couleur numérotées, atteint une hauteur de 21 cm. Il permet des jeux d'équilibre, favorables à la motricité dynamique, des jeux de numérotation, de couleur.

Les enfants peuvent également y ramper ou s'asseoir et raconter des histoires.

Nouveau cabinet médical

Autre demande, l'adaptation d'un local pour installer un médecin généraliste dans l'ancienne maison de Marcel Muhl, récemment acquise par la commune et située 37 rue Sainte Maison (cf. article page 8). L'installation sanitaire et l'électricité ont été remises en état, certains murs ont été refaits et un parking réservé aux patients a été aménagé devant la maison, le tout pour un montant de 11 997 €. Peinture et sols sont pris en charge par le locataire.



Travaux de voirie

Dans le lotissement *Heiligenhauesel*, les trottoirs de la rue des Vanneaux et du côté nord de la rue des Grives sont en cours d'aménagement définitif.



MESSTI 2017

Brocante



Noël Heilmann, président du s'Mehlrads, remet le prix du jury à Brigitte Eyermann

Une pluie fine tombe, il est 5 h 45 et les premiers brocanteurs sont là. Les suivants arrivent et trouvent facilement leurs places grâce au nouveau marquage mis en place par L'AGCLS, sur une idée empruntée à Hoerdt et au marché aux fleurs. Mais tous, brocanteurs, clients et organisateurs scrutent le ciel, un léger doute visible sur leur visage. 7 h 03 : la pluie s'est arrêtée depuis une heure et la brocante est bien lancée, la plupart des exposants sont installés malgré le risque de pluie et la température assez fraîche pour la saison. Quelques petites averses viendront encore perturber la matinée mais à partir de 10 h 47 les nuages vont s'étioler, laissant la

place à un beau soleil d'été. L'affluence sur le marché aux puces ne va alors plus cesser jusqu'au soir. Les brocanteurs intrépides seront ravis de leur choix ; en effet, au dire de beaucoup d'entre eux, « les ventes ont été bonnes ». Les restaurants répartis sur le parcours ne désempliront pas de la journée. L'un des propriétaires avouant qu'il s'agissait, pour lui, de la meilleure journée de l'année. L'AGCLS, organisatrice de la brocante depuis plus de 20 ans, proposait dans la cour de la ferme Weil, de 11 h 30 à 17 h, de succulentes tartes flambées qui ont tenté les badauds. Comme annoncé dans le G'IM 37, les deux stands les mieux agencés, selon le jury du comité du s'Mehlrads, à savoir celui de Brigitte Eyermann de Geudertheim et celui d'une habitante de Vendenheim, se sont vu offrir une bouteille de crémant.

17 h 30 : les stands se vident, les rues retrouvent leur calme. Les riverains (et leurs voitures) sont libérés, l'AGCLS les remercie de leur compréhension et participation pour certains. À une prochaine en 2018 ?



La classe 88, gagnante encore invaincue aux jeux du messti, a fait participer des spectateurs en les défiant au *beer pong*, aux pyramides des seaux et au concours de nourriture (oignons, pommes de terre et œufs crus !). Elle reste tenante du titre et espère avoir des équipes à affronter lors du messti 2018. Pour cela, rien de plus simple, il suffira de s'inscrire auprès du Président (coordonnées sur le site www.geudertheim.fr).

Les jeux

L'Amicale Classe 1985 de Geudertheim a organisé sa partie du traditionnel *Messti* le 13 août dernier. Les tables et mange-debout dressés place Marie-Georges Picquart étaient tous occupés, que ce soit pour boire un coup ou pour manger en famille ou entre amis. Le temps ensoleillé a suffi pour garantir la réussite de cette journée. Le match du Racing Club de Strasbourg Alsace a été diffusé sur grand écran ; Strasbourg en est sorti vainqueur contre Lille sur le score de 3 à 0 : sans aucun doute les joueurs ont-ils entendu les encouragements de nos spectateurs !



LES ARBRES, DES ÊTRES SOCIAUX ?

On croyait avoir tout compris sur les arbres, ces géants majestueux qui nous fournissent l'oxygène. Nous les pensions impassibles, silencieux, immuables... Or les scientifiques ont découvert que les arbres se défendent et font preuve de grande intelligence, du moins quand leur survie est en jeu. Chênes ou robiniers produisent un poison qui se répand sur leurs feuilles lors d'attaques de bêtes dévoreuses. De récentes découvertes ont prouvé que les arbres communiquent entre eux, olfactivement, visuellement et électriquement. À leur manière, ils se comprennent. Ils se parlent, partagent les richesses du sol, s'entraident à travers leur vaste réseau de racines. Ils peuvent se comporter en infirmiers en donnant des nutriments à ceux qui ont été abattus et dont seul un bout de tronc survit. Ils avertissent d'un danger en envoyant des signaux à travers un réseau de champignons. C'est l'internet sylvestre par « fibre optique » naturelle ! Les arbres ont bien des leçons à nous donner en termes de partage et de communication.



Malgré ces nouvelles découvertes, rassemblées dans l'ouvrage *La Vie secrète des arbres*, du forestier allemand Peter Wohlleben, les arbres nous réservent encore bien des surprises. En attendant de mieux les connaître, apprenons à les traiter avec tout le respect dû à un être vivant et continuons à nous émerveiller devant ces géants silencieux.

APPEL AUX NOIX



Il paraît que les noix sont abondantes et de bonne qualité cette année. Si vous en avez trop, pensez à les donner pour les « *Bredle de la solidarité* » que confectionne l'association AGCLS s'Mehlrads. Il lui en faut environ 17 kg moulues pour fabriquer ces délicieux gâteaux. **Merci de les apporter soit entières, soit décortiquées (c'est mieux !) à Béatrice Treil, au 1 rue des Jardins.**
Tél : 03 88 51 16 14.

BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque dernier week-end de novembre depuis plus de 30 ans, les 79 Banques Alimentaires du pays organisent leur collecte nationale de denrées alimentaires non périssables au profit des personnes dans le besoin. Geudertheim participe à la collecte pour la Banque Alimentaire du Bas-Rhin, et assure dans ce but une permanence en mairie samedi 25 novembre 2017 de 9 h à 11 h. Mais vous pourrez déjà déposer vos denrées du lundi 20 au vendredi 24 novembre, aux heures d'ouverture de la mairie. La banque a besoin de tous produits alimentaires en boîtes de conserve (fruits, poisson, légumes, plats cuisinés), de fruits et légumes secs, pâtes, de soupes et sauce tomate en brique, de café, thé, tisanes, sucre, céréales, cacao, confiture, et de condiments, huile et vinaigre. La Banque Alimentaire compte sur votre indispensable générosité pour pouvoir approvisionner les associations caritatives du département tout au long de l'année.



Culture dialectale



Min Geyderthe

*A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so làng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !*

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Contact : Geyderther Wàckes,
président Alfred Jung

Tél. : 03 88 51 17 32.

Courriel : alfredjung@yahoo.fr, ou
mairie : mairie@geudertheim.fr.

La rentrée scolaire

Wie 1850 / Comme en 1850 ()*



La plus ancienne photo connue d'une classe à Geudertheim date de l'an 1900.

généralement par tous, par crainte de croche-pieds (*Fuess-Stelle*) ou autres vacheries. Petite guerre de religion (*kleener Religions-Kreij*) alimentée par le cercle familial (*Fàmelielkreis*).

Le bâtiment (*de Beuij*) comprenait également une salle (*a Sàl*) pour les enfants catholiques des deux sexe (40 enfants), une salle pour les filles protestantes (113), une salle pour les garçons protestants de la division inférieure (70), une salle pour les garçons de la classe supérieure (43). La nouvelle école pouvait donc accueillir (*empfànge*) 399 enfants !

La construction comprenait aussi une salle de vente (*Verkeuif-Sàl*), une salle du conseil municipal (*a Sàl fer de Gemeneràt*), un cabinet du maire et archives.

En 1851, devant la négligence de certains parents (*mànchi Eltere*) à envoyer (*schecke*) leurs enfants à l'école, le conseil municipal décide que les parents en question pourront être privés temporairement de la jouissance (*de Genuss*) de tout ou partie des avantages communaux, comme la délivrance de bois concédé en dessous de sa valeur, le bois bourgeois (*Berjer-Holtz*).

(*) Sources : *Geudertheim, la mémoire du passé*, de Michel Knittel.

L'augmentation des effectifs a nécessité l'ouverture (*d'Ereffnung*) d'une 4^e classe à l'école maternelle (*Kleenkenderschuel*) à la dernière rentrée scolaire (*de letscht Schuelànfàng*). Elle a été aménagée dans le bâtiment de l'actuelle école primaire, construit en 1850 et qui abritait une « salle d'asile » (*Asile-Schuel* - maternelle) d'une capacité de 133 enfants ! Des deux sexes et, chose remarquable (*merikwerdichi Sàch*), des deux cultes, protestant (*protestàntisch*) et catholique (*kàtholsch*). Quand on sait (*wànn m'r weiss*) que la mixité (*d'Meschung*) confessionnelle n'a été instaurée qu'à la fin des années 1960 (*àm Ang vun de 60. Johre*). Et qu'avant (*vorhare*), une frontière fictive (*fiktivi Granz*) existait entre la cour (*de Schuel-Hoft*) des catholiques (côté nord - *uf de Nordsitt*) et des protestants (côté sud - *uf de Südsitt*) respectée



La maternelle de l'année scolaire 1948-49 (enfants nés en 1943 et 44).



10^e SOIRÉE SOSIE

Le 10 novembre 2009, Johnny Vegas, sosie officiel de Johnny Hallyday, avait fait salle comble et « allumé le feu » à Geudertheim. Lors de la soirée sosie de l'an dernier et par un vote sur Facebook, le public a plébiscité son retour, que le Comité de fêtes a programmé pour le 10 novembre 2017 à l'occasion de la 10^e édition de cette soirée. Johnny Vegas remontera sur la scène de la salle polyvalente, accompagné

en sus par deux guitaristes. Élu meilleur sosie de Johnny Hallyday lors d'une émission présentée par Jean-Pierre Foucault sur TF1 en 2002, il a plus de 2 000 concerts et plus de 30 passages à la télévision à son actif. **Il est fortement recommandé d'anticiper vos réservations auprès du président Yves Ohlmann (03 88 59 35 54) ou à la mairie (03 88 51 12 61).**

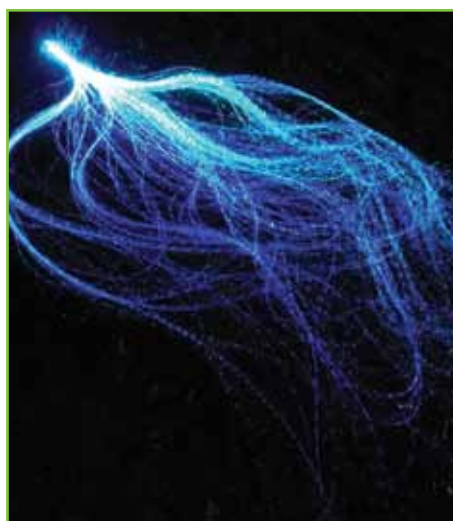
La soirée comprendra, outre le spectacle et la soirée DJ, un repas (tartes flambées à volonté, dessert, café) au tarif global de 24 € pour un adulte et 12 € pour un enfant de moins de 12 ans. Le dîner sera servi de 19 h 30 à 20 h, dessert et café à l'entracte.

LA FÊTE DES LUMIÈRES 2017 ARRIVE...

Rendez-vous le samedi 9 décembre à 18 h ! L'AGCLS s'Mehlrads sera là et vous proposera une nouvelle fois de découvrir votre village comme vous ne l'avez certainement jamais vu. Au programme des centaines de leds, douze kilomètres de fibres lumineuses acquises avec l'aide du conseil départemental, mais aussi des dizaines de bougies, du vin chaud, de la bière de Noël, de croustillants bretzels, etc.

Cette année, il faudra sortir les chaussures de marche et les poussettes à quatre roues motrices ! En effet, l'association vous propose de contempler la Zorn en lumière. Après l'étang de pêche et le long de la rivière, découvrez ses rives arborées illuminées. Vous pourrez suivre cette eau

tellement précieuse qui coule doucement jusqu'au moulin, fleuri et lumineux pour l'occasion. Traversez-la en voilier éphémère pour revenir vers le village. Testez vos capacités à maîtriser des plumes lumineuses ou l'équilibre instable d'une boule de lumière. Ne partez pas sans la photo souvenir, si votre capacité vocale l'autorise, avant de vous reconforter autour d'un repas chaud. La 6^e Fête des Lumières de Geudertheim est lancée !



Calendrier

- ➔ 21 octobre 2017
Soirée Vétérans - FCG
- ➔ 27 octobre 2017
Séance du Conseil municipal
- ■ ■
- ➔ 3 ou 4 novembre 2017
(selon météo)
Journée plantation (village)
- ➔ 10 novembre 2017
Soirée sosie - Comité de Fêtes
- ➔ 11 novembre 2017
Cérémonie dépôt de gerbe
Marseillaise chantée par les CE2-CM1-CM2
- ➔ 24 novembre 2017
Séance du Conseil municipal
- ➔ 25 novembre 2017
Banque alimentaire
- ➔ 26 novembre 2017
Bourse aux vêtements et aux jouets - Vivre l'École
- ■ ■
- ➔ 9 décembre 2017
Fête des Lumières - AGCLS s'Mehlrads
- ➔ 10 décembre 2017
Repas des Aînés
- ➔ 16 décembre 2017
Concert Ensemble d'Accordéons de Strasbourg
Église catholique
- ➔ 17 décembre 2017
Concert de Noël à Weyersheim - Chœur de la Zorn
- ➔ 19 décembre 2017
Concert de Noël
École de musique municipale
- ■ ■

PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE

Dorénavant, toutes les démarches liées aux permis de conduire se font par téléprocédures, et tous les éléments de la demande (données d'état civil, photo numérique d'identité, signature, pièces justificatives) sont transmis de manière dématérialisée. Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la préfecture du Bas-Rhin www.bas-rhin.gouv.fr, rubrique « Démarches administratives/Permis de conduire ».

Demande en ligne de permis de conduire

Il vous sera demandé au préalable, si ce n'est déjà fait, de créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour obtenir ainsi vos identifiants. Les cabines ou photographes agréés pour délivrer les photos numériques sont listés sur le site ANTS et repérables à la présence d'une vignette bleue « Agréé Service en ligne ANTS », les plus proches de Geudertheim étant au *Super U* de Bernosheim et à *Cora* à Mundolsheim. Le nouveau permis est à renouveler tous les quinze ans pour les permis A et B, sauf situations particulières.

Demande d'un permis de conduire international

Hors de l'Union Européenne, certains pays exigent que le permis français soit accompagné d'un permis de conduire international. Se renseigner auprès du consulat du pays concerné. Depuis le 11 septembre 2017, votre dossier complet est à envoyer, au moins un mois avant votre départ, à l'adresse suivante (sauf si vous êtes domicilié à Paris) :

Préfecture de la Loire-Atlantique,
CERT EPE-PCI, 6 quai Ceineray,
BP 33515, 44035 Nantes Cedex 1.



Perte ou vol de votre permis de conduire

La déclaration de perte s'effectue désormais en ligne dans le cadre de la téléprocédure.

La déclaration de vol s'effectue toujours auprès des forces de l'ordre (commissariat ou brigade de gendarmerie) et doit être scannée pour être envoyée en pièce jointe dans le cadre de la téléprocédure.

DÉCOUVRIR LES BIENFAITS DE LA KINÉSIOLOGIE

Dans le G'IM 34, nous vous avons présenté Karin Chabert qui a installé son cabinet de kinésioLOGIE au 11 rue des Cerisiers à Geudertheim. Elle vous y invite à une réunion d'information le jeudi 26 octobre de 20 h à 21 h. Merci de confirmer votre présence soit par téléphone au 06 61 14 56 07, soit par courriel : chabert.kinesiologie@gmail.com.

Pour avoir plus d'information vous pouvez consulter son site internet : www.alsace-kinesiologie.com

REPORT DE LA COLLECTE DES ORDURES ET DES RECYCLABLES

La collecte des ordures ménagères (poubelle bleue) du mercredi 1^{er} novembre 2017 est reportée au jeudi 2 novembre 2017. La collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) du jeudi 2 novembre 2017 est reportée au vendredi 3 novembre 2017.

HORAIRES D'HIVER DE LA DÉCHÈTERIE

Les créneaux horaires de la déchèterie à partir du 1^{er} novembre 2017 :

- le mardi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h,
- le vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

TIRS DE NUIT DES SANGLIERS

Comme vous avez pu le lire sur le panneau d'information lumineux, les tirs de nuit des sangliers sont autorisés jusqu'au 31 octobre 2017 sur le premier lot de chasse de la commune de Geudertheim, *Im Bruch Lohgraben*, que gère Hubert Breffa avec ses colocataires. C'est un arrêté préfectoral qui élargit ainsi les horaires de la chasse, limités normalement entre une heure avant le lever du soleil et une heure

après le coucher du soleil. Ces tirs de nuit n'existent que depuis une bonne dizaine d'années et ont été motivés par l'importance des destructions causées par les sangliers (espèce *Sus-scrofa* dans notre région) alors assimilés à des « nuisibles ». Depuis lors, un nouvel arrêté pour la campagne de chasse du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 les réhabilite sur l'ensemble du département du Bas-Rhin

en « espèce non domestique susceptible de commettre des dégâts ». Ces dégâts sont particulièrement importants dans les cultures de maïs dont le sanglier est très friand, lors de la période initiale du semage, où il est susceptible de détruire des lignes entières, mais aussi pendant la maturation (on dit que le maïs « entre en lait »). Cet animal peut littéralement retourner les champs pour chercher sa nourriture, capacité qu'avait d'ailleurs utilisée l'homme pour faire labourer des espaces inaccessibles aux machines.

Ces tirs de nuit sont très réglementés. Ils ne sont autorisés qu'en plaine et non en forêt où n'existe pas de culture. Les locataires de chasses doivent en faire la demande, et notamment signaler au lieutenant de louveterie les postes de tir et les coordonnées des participants. Ce dernier vérifie le respect des 500 m de distance des habitations (distance qui peut être réduite à 200 m par autorisation écrite du maire). Le tir n'est permis qu'à partir d'un poste fixe (mirador dont

la hauteur de plancher est supérieure à 2 m). Les lampes ne sont pas autorisées sauf pour les lieutenants de louveterie qui ont tout pouvoir d'organiser des chasses supplémentaires en cas de dégâts importants. Les lunettes de visée nocturne sont interdites. Tous les chasseurs sont responsables des dégâts causés par les sangliers dans les cultures de maïs et l'agriculteur sera indemnisé par une caisse commune à l'ensemble des chasseurs.

Mais le chasseur doit démontrer qu'il remplit ses obligations. Si les dégâts aux cultures sont anormalement importants et que le nombre de sangliers tués (déclaration obligatoire) est manifestement insuffisant, une amende peut être imposée aux locataires défaillants de la chasse. Les tirs (si réussis, on parle de prélèvements) de nuit ne sont pas forcément les plus fructueux car le sanglier ne sort pas s'il existe une nuisance sonore. C'est d'autant plus vrai si les chasses sont proches d'habitations ou de lieux festifs. Mais ces tirs sont susceptibles d'avoir un

effet dissuasif sur le sanglier. Une population de sangliers peut doubler en une année si aucun tir n'a été effectué, ce qui entraînerait des dégâts considérables dans les cultures. Comme toujours, un équilibre doit être respecté entre l'homme et la nature.



BATTUES AU GRAND GIBIER

Les dates des battues prévues pour la saison 2017-2018 sont les suivantes :

- Samedi 18 novembre 2017 ;
- Jeudi 30 novembre 2017 ;
- Samedi 16 décembre 2017.

Il est demandé aux adjudicataires de lots de coupe de ne pas entreprendre de travaux forestiers les jours de battue et précédents, aux promeneurs et joggeurs de ne pas s'aventurer en forêt ces jours-là et de se conformer strictement aux consignes de sécurité indiquées par les chasseurs.

La battue du 30 novembre s'effectuera dans la zone du parcours «Ludisme et Équilibre vital», dont l'accès sera interdit ce jour-là par arrêté municipal.

FERMETURE DES GUICHETS EN PRÉFECTURE

Dans le cadre du déploiement du plan « Préfectures Nouvelle Génération » et suite à la mise en place de toutes les démarches administratives par téléprocédures (passeport, carte d'identité, titres de séjours, immatriculation des véhicules et maintenant permis de conduire, cf. article page ci-contre), les guichets des préfectures fermeront définitivement en novembre prochain. Toute démarche nécessitant un déplacement en préfecture se fera sur prise de rendez-vous préalable à effectuer sur le site :

www.bas-rhin.gouv.fr, rubrique « Démarches administratives/ Prendre un rendez-vous ».

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Noces d'or
7/07 Époux Raymond Ritter



Noces de diamant
9/08 Époux René Harnisch



Lina Wolff • 90 ans



Aimée Tissier • 85 ans



Jeanne Lutz • 85 ans

Cette rubrique présente les passions ou talents souvent insoupçonnés des Geudertheimois. Si un membre de votre famille ou un ami originaire du village possède un don particulier, merci de bien vouloir nous transmettre, ses nom, prénom et adresse courriel, afin de pouvoir le contacter.

Jeannine KELLER • Encadreuse

1. COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT VOTRE PASSION OU TALENT ?

J'ai toujours été attirée par les travaux manuels.

Dans les années quatre-vingt-dix, j'ai suivi des cours de peinture sur bois avec Sœur Hélène à la Maison Saint Gérard à Haguenau ; je pratique toujours la peinture sur bois lorsque je suis en vacances dans les Vosges. Ma passion principale, je l'ai découverte en passant quelques jours dans la famille en région parisienne où une de mes cousines pratiquait l'encadrement par la mise en valeur de l'image et par différentes techniques, ça a été le déclic.



2. ÊTES-VOUS UNE PURE AUTODIDACTE OU AVEZ-VOUS SUIVI DES STAGES DE PERFECTIONNEMENT ?

Au début des années deux mille, j'ai suivi des cours à *Coup de cadres* à Strasbourg, dont les techniques étaient classiques. Par après j'ai suivi les cours de Catherine Schildknecht à *Éclat de Verre* à Strasbourg, où j'ai appris au sein d'un groupe des techniques beaucoup plus modernes. C'était un plaisir d'aller à ces cours pour pratiquer chaque fois des techniques différentes.

3. VOS MOTIVATIONS

Pendant ces huit années d'apprentissage je me suis beaucoup investie et j'ai mis en application



mes connaissances en réalisant des tableaux chez moi à la maison. Maintenant je donne des cours moi-même dans mon atelier où j'ai quelques élèves très motivées.



4. VOS PLUS BEAUX SOUVENIRS

C'est grâce à ma persévérance et la précision dans le travail que j'ai pu participer au concours d'encadrement organisé par *Éclat de Verre* en 2013 et où j'ai obtenu le 1^{er} prix. J'ai également eu un 1^{er} prix à un concours organisé par la revue *Passion Cadres* en 2015.

5. COMMENT VOUS DÉCOUVRIREZ : LIEU OU MOMENT PRIVILÉGIÉS ?

Je participe à différentes expositions dans la région, notamment à Mommenheim lors des *Lumières de Noël* et tous les deux ans à *Arts et Loisirs* à Hoerd.

6. VOS OBJECTIFS POUR DEMAIN

L'encadrement est pour moi un loisir passionnant que j'essaie de transmettre à mes élèves. Je pense que la relève sera assurée.



> JUILLET 2017

JUBILAIRES

- 3/07
Georgette LOSER née ROSER
24 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**
- 5/07
Berthe HELBRINGER née MUHL
2a rue des Vergers, **83 ans**
- 6/07
Lina WOLFF née MUHL
18 rue du Moulin, **90 ans**
- 14/07
Marie Georgette VIX
née FESSMANN
103 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**
- 18/07
André KOCH
15 rue du Moulin, **84 ans**
- 22/07
Jean Georges HAMM
30 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**
- 28/07
Robert DIEBOLT
16 rue Hornwerck, **86 ans**
- Marthe SCHMELZER
née WENDLING
28 rue Hornwerck, **84 ans**

MARIAGE

- 8/07
André Charles Philippe GRUNENWALD
et **Annick Marcelle Élisabeth BILLARD**
domiciliés 1 rue de Hanau

> AOÛT 2017

JUBILAIRES

- 5/08
Irène WOLFF née MUHL
114 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**
- 6/08
Charles MUHL
2 rue Hornwerck, **87 ans**
- 18/08
Aimée TISSIER née RIEHL
2 rue Albert Schweitzer, **85 ans**

- 19/08
Fernand HELBRINGER
2a rue des Vergers, **83 ans**
- 22/08
Fernand HAASS
66a rue du Gal de Gaulle, **81 ans**
- 28/08
Marlise HICKEL née WENDLING
4 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

NAISSANCE

- 26/08
Nathan ROSER
fils de Stéphane ROSER
et de Nathalie STOLL
9 rue du Puits

MARIAGES

- 19/08
Christophe Raymond Pierre LABORIE et **Myriam FISCHER**
domiciliés 8 rue des Vergers
- 26/08
Cédric Philippe MARTENS
et **Stéphanie PREINESBERGER**
domiciliés 19 rue du Chevreuil

DÉCÈS

- 14/08 à Strasbourg
dans sa 74^e année
Édith Marlène PLUNGER
née **KUENEMANN**
20 route de Bietlenheim



Notre dernière centenaire vient de nous quitter.
Erna FRIEDRICH
née **WENDLING**,
née le 31 janvier 1914,
doyenne du village,
est décédée le 30 août 2017
à Brumath
à l'âge de 103 ans et 7 mois.

> SEPTEMBRE 2017

JUBILAIRES

- 2/09
Eugène STEINMETZ
9 rue des Cerisiers, **87 ans**
- 3/09
Jeanne LUTZ née STRIEGEL
13 rue du Moulin, **85 ans**
- 6/09
André TRAUTTMANN
4 rue Dietweg, **87 ans**
- 10/09
Marie KOESTER née WETZEL
24 rue de l'Arche, **92 ans**
- 14/09
Yvonne MUHL née WERLÉ
14 rue Hof, **81 ans**
- Jeanne SAUSELEN née LUDWIG
27 rue Hornwerck, **80 ans**
- 25/09
Marie-Louise HENCHES
née KRIPPLEBEN
31 rue du Gal de Gaulle, **87 ans**
- 27/09
Berthe WEBER née ROSER
8 rue Dietweg, **89 ans**
- Marthe BECKERICH née STOLL
46 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**
- 30/09
Charles ALTHERR
71 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

NAISSANCE

- 29/09
Gabriel François KRAUTH
né à Strasbourg
fils de Mathieu KRAUTH
et de Laetitia SCHWACH
53 rue du Gal de Gaulle